

# Le Maroc peut-il créer une Silicon Valley au Maghreb ?



Le  
Maroc  
peut-il  
créer  
une  
Silicon  
Valley  
au  
Maghreb  
?

## Le Maroc a-t-il les capacités de se transformer en « Silicon Valley » du Maghreb? Hamza Hraoui, conseiller en communication d'influence pour les entreprises et les dirigeants, estime que «oui».

Dans un entretien paru jeudi 7 juillet au HuffpostMaroc, cet expert estime que le Maroc a toutes les potentialités pour cet objectif, à condition de revoir le fonctionnement de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). «Nous sommes en tout cas crédibles et légitimes pour être le spot technologique de la région», souligne-t-il. «Le taux de pénétration d'internet dépasse 56% chez nous alors qu'en Tunisie c'est 44%, en Algérie c'est moins de 20%. En plus d'avoir la population la plus connectée du Maghreb, le Maroc connaît également le plus fort dynamisme de ses médias en ligne.» En outre, le Maroc a pris de l'avance sur le plan des infrastructures de TIC, selon lui: «quand l'Algérie a introduit la 3G qu'en 2013, nous avons aujourd'hui la couverture 4G la plus large du Maghreb.» Mais, tempère l'expert, le pays accuse déjà un retard dans ce domaine.

### Le «Hic»

«Au Maroc on est au point mort», affirme-t-il, avant d'expliquer que «si la stratégie industrielle (du Ministre de l'Industrie et de l'Economie numérique) a esquissé les grandes lignes de l'économie numérique du pays, la structuration des écosystèmes numériques tarde à venir», même si «le potentiel est là.» Pour Hamza Hraoui, «il faut enclencher maintenant notre transformation et prendre le train de la nouvelle économie en misant sur notre tissu entrepreneurial.» Car «les Marocains attendent un vrai plan du numérique, conquérant et volontariste qui permettra d'accompagner les projets structurants des entreprises sur les marchés, où le Maroc peut acquérir d'ici 3 à 5 ans, un leadership continental: fabrication additive comme les imprimantes 3D, les objets connectés, la réalité augmentée, les villes intelligentes, les écoles du numérique...» Pour cela, il faut que bien des barrières tombent, et que les opérateurs du secteur rattrapent le retard accusé par le Maroc dans le digital et l'économie numérique.

### Faire sauter les barrières

Et, surtout, libérer le secteur des «interdits» et des blocages. Il estime ainsi que la Maroc, en interdiction de la VoIP, «donne un mauvais signal aux acteurs de la nouvelle économie suite à cette interdiction.» «Et ses répercussions se feront sentir à moyen et à long terme», ajoute cet expert en communication, qui appelle l'ANRT à faire «son update». Plus direct, il accuse l'ANRT de cloisonner le secteur des TIC et empêcher l'économie numérique de se développer. «A l'heure du décloisonnement de l'information, de l'explosion de la data et de l'émergence de l'économie collaborative, l'ANRT poussée et pressée par les opérateurs télécom, nous a montré qu'elle vit encore à l'âge de pierre en enlevant aux jeunes étudiants, aux chercheurs, aux start-upers qui créent de la richesse dans ce pays l'essence même du progrès: le droit à la mobilité.» Pour lui, «cela nous montre à quel point nos institutions ont du mal à admettre que la relation public-autorité et l'ordre établi sont profondément bouleversés par le digital, obligeant les hommes politiques à revoir en profondeur leurs messages, décisions et façons de faire.» A fin décembre 2015, le Maroc comptait 13,89 millions d'abonnés à l'Internet fixe, soit un taux de pénétration de 41,1 %, alors que le parc de l'internet mobile compte 12,81 millions d'abonnés avec une progression de 69,58% par an.

Article original de Amin Fassi-Fihri



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet..) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : TIC: Le Maroc peut créer une Silicon Valley au Maghreb, mais...(Expert) – Maghreb Emergent